

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Q21-027

Route 367 – Routes de Fossambault et de Duchesnay ainsi que sur la Grande-Ligne, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Travaux sur la chaussée et de ponceaux

Québec, le 2 juillet 2021. — Le ministère des Transports informe les usagers de la route ainsi que ses partenaires que des travaux d'asphaltage et de réfection de la chaussée seront réalisés dans trois secteurs à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, soit sur :

- la route de Fossambault (route 367), entre les rues Edward Assh et du Levant;
- la Grande Ligne (route 367), entre la route de Duchesnay et la rue des Sapins;
- la route de Duchesnay, entre la route de Fossambault et la Grande Ligne/chemin Thomas Maher.

Ces travaux comprendront également la reconstruction et la réparation de onze ponceaux. Les interventions, qui seront réalisées le jour, le soir et la nuit, **débuteront le 7 juillet et s'échelonneront jusqu'en novembre.**

En plus d'offrir un meilleur confort de roulement et d'assurer la sécurité des usagers de la route, ces travaux permettront notamment de :

- corriger des problématiques d'orniérage et de fissuration sur la chaussée;
- remplacer les ponceaux ayant atteint la fin de leur durée de vie utile;
- remettre en état certains éléments de drainage;
- rétablir la capacité structurale de certains ouvrages.

Gestion de la circulation – Route 367

Route de Fossambault, entre les rues Edward Assh et du Levant

- Circulation en alternance dirigée par des signaleurs, **la nuit de 19 h à 8 h**;

Route de Duchesnay, entre la route de Fossambault et la Grande Ligne/chemin Thomas Maher ainsi que sur la Grande Ligne, entre la route de Duchesnay et la rue des Sapins

- Pour les travaux de **remplacement de ponceaux**, la circulation se fera en alternance et sera dirigée par des signaleurs, **le jour de 7 h à 17 h 30** et sera contrôlé par des feux de circulation, **le soir et la nuit de 17 h 30 à 7 h.**
- Pour les travaux d'**asphaltage**, la circulation se fera par alternance et sera dirigée par des signaleurs, **le jour de 7 h à 17 h 30.** Les travaux seront réalisés par phase afin de limiter la longueur des entraves.
- Si l'avancement des travaux le permet, les entraves seront levées les fins de semaine.
- La limite de vitesse sera réduite à 50 km/h dans la zone de travaux.

Les secteurs qui seront entravés seront précisés par la diffusion d'Info Transports subséquents.

Des ralentissements sont à prévoir dans le secteur, principalement aux heures de pointe. Le Ministère encourage les usagers du secteur à planifier adéquatement leurs déplacements.

Les cyclistes seront invités à suivre la signalisation en place ainsi que les directives des signaleurs présents sur le chantier.

Ces travaux peuvent être modifiés en raison de contraintes opérationnelles ou des conditions météorologiques défavorables. Afin de connaître les entraves en cours, consultez [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement vos déplacements.

Pour la sécurité et la santé des travailleuses et travailleurs, toutes les mesures sanitaires nécessaires sont déployées sur ce chantier. Le Ministère remercie les usagers de la route de respecter la signalisation en place dans la zone de travaux.

Ce projet est inscrit sur la [liste des investissements routiers 2021-2023 de la région de la Capitale-Nationale](#).

Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

– 30 –

Pour information : Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère des Transports
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724